

# Les Informaticiens et l'employabilité

*Informaticien passionné par son métier, Wilfrid Matanga a passé sa vie en tiers égaux en Europe, en Chine et en Afrique. Il aime communiquer (son blog <http://matanga.jinli.eu>) et pratique plusieurs langues : le français, l'anglais, et le chinois.*

*Il s'intéresse au devenir des informaticiens et à leur employabilité, et a récemment adhéré à l'ANIF (Association Nationale des Informaticiens [www.anif.fr](http://www.anif.fr)) dont il a constaté que les objectifs rejoignent ses préoccupations.*

La gestion de l'employabilité des informaticiens n'est pas une pratique répandue pour la bonne raison que les informaticiens eux-mêmes n'ont pas conscience de leur précarité. Quand ils sont abreuvés par les journaux, et les médias d'informations à grands titres tels " 74 500 offres d'emplois IT en novembre, selon Keljob.com " les informaticiens se pensent à l'abri de la précarité.

Seulement la question de savoir parmi ces offres quelle est la part de chacune des branches regroupant les informaticiens et où l'on se trouve soi même dans cette répartition pourrait se révéler intéressante quant au calcul de son employabilité. Qu'est-ce donc qu'un informaticien, et que nomme-t-on employabilité ?

Comment définir un informaticien ? Quelqu'un utilisant de l'informatique. Impossible, une assistante de direction utilise les outils bureautiques sans être informaticienne.

Quelqu'un qui a besoin de l'informatique pour faire correctement son travail ? Un peu mieux. Ou encore quelqu'un qui conçoit, gère ou produit de l'information par l'informatique.

Selon les diverses sources statistiques ou professionnelles s'intéressant à la profession, la population des informaticiens en France est estimée entre 500 000 et 750 000 (1).

L'employabilité, elle, pourrait se définir comme l'écart entre les compétences des informaticiens et les besoins en informatique des entreprises. En attendant d'avoir les éléments pour mesurer son employabilité (si vous les avez, je suis preneur... mes recherches à ce sujet ayant toujours été vaines), une astuce serait de trouver la réponse à cette question: si je quitte mon employeur actuel, puis-je trouver un poste mieux rémunéré et en combien de temps ?

Voici des affirmations dans l'ère du temps: l'informaticien est à l'abri du besoin. Les salaires sont à la hausse, l'emploi au beau fixe. Il y a pénurie d'informaticiens (<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-l-europe-pourrait-bientot-souffrir-d-une-serieuse-penurie-d-informaticiens-24847.html> ). Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes des informaticiens.

Néanmoins, je me permets de reprendre ici les termes de Laurent Ellerbach de Microsoft "l'informatique est un métier ou l'on ne reste pas, mais où l'on rentre en masse". Il estime que le taux de renouvellement dans la profession est le triple de celui de la moyenne nationale des autres professions : 50 000 par an pour une population d'environ 750 000 informaticiens. Pourquoi une si haute variation pour les seuls informaticiens ?

Personnellement, j'identifie trois facteurs concourant à ce phénomène et à la précarité de l'emploi informatique: l'offshore, les SSII et la rapidité des évolutions technologiques.

L'offshore:

La maintenance informatique et le support utilisateur sont de plus en plus externalisés. Et ces centres d'appel pour beaucoup se retrouvent à l'étranger. Pour simple constatation,

appelez le support de votre fournisseur d'accès à votre domicile, faites attention à l'accent de votre interlocuteur et vous saurez où est implanté son centre d'appel. Du fait de la langue, les centres d'appel se concentrent plus dans les pays francophones du Maghreb notamment, tandis que la R&D, utilisatrice de la langue universelle anglaise, se concentre en Inde.

Ce phénomène crée un vide pour les informaticiens de France ayant été formés dans une optique de support utilisateur, et de maintenance informatique en général. La solution ici apparaît évidente et se trouve dans la ré-ingénierie des compétences. Encore faut-il en définir les objectifs, puis les moyens et que les professionnels, l'état et les régions se rendent compte de la pertinence de présenter et mettre en œuvre cette stratégie.

Les SSII:

Sur les sites d'emploi informatique, nombre des offres postées provient des SSII. Et les annonces fracassantes telles 'Accenture Technology Solutions recrute 600 informaticiens' <http://www.01net.com/editorial/365193/accenture-technology-solutions-recrute-600-informaticiens/> sont des feux de paille qui alimentent l'illusion.

Et le plus dangereux dans tout cela réside dans le modèle économique même des SSII: vendre des salariés. Elles recrutent pour pouvoir répondre à des appels d'offres. Et lorsqu'elles perdent ces mêmes appels, les nouveaux employés sont 'en stock'. En inter-mission, à attendre. Si l'inter-mission se prolonge, les salariés sont poussés au départ, et ce sans indemnité de licenciement économique, bien que dans les faits c'en en soit bien un.

Pour assurer leur survie, les SSII (vendeurs) recrutent des compétences particulières, répondant aux besoins du moment des entreprises utilisatrices (acheteurs). Quand ces entreprises n'en ont plus besoin, les SSII les récupèrent, et essaient de les repositionner dans d'autres missions. Si les demandes de ce type de profils se tarissent, ces informaticiens sont simplement remerciés. Afin de laisser la place à d'autres compétences pour les projets en cours et à venir. Et de créer ainsi une tension sur le marché du travail. L'option de former ce personnel à d'autres outils est rarement envisagée afin de ne pas amputer les marges des SSII (absence d'une vraie régulation en ce sens).

Pour vous en convaincre, tapez développeur dans un site d'emploi informatique. La mode est au Dot net, jusqu'au prochain phénomène et boulot d'étranglement (je table sur des postes en rapport avec les réseaux sociaux)!

De plus, toujours pour ménager leurs marges, les SSII licencient leurs personnels les plus âgés, dont le salaire est devenu trop important.

C'est la conjonction de ces contraintes (limitation des inter-mission, et des salaires) qui explique que chaque année, 42 000 postes sont renouvelés (autant d'entrées et de départs), pour seulement 12 000 créations de poste. (2)

Il faut aussi souligner que les SSII, qui assurent la fluidification du marché des informaticiens dans les conditions contestables qu'on vient de décrire, sont un phénomène franco-français en conséquence de la législation du travail trop rigide. L'Angleterre, l'Allemagne et bien d'autres pays étrangers disposent d'une législation du travail moins contraignante. Les SSII y sont beaucoup moins développées, et les indépendants assurent avantageusement la fluidité du marché du travail. La législation du travail leur est beaucoup plus favorable qu'en France.

Les informaticiens, la profession et les Pouvoirs Publics devraient en prendre conscience.

L'évolution technologique:

Le dernier facteur est l'évolution technologique. Ou plutôt la rapidité de l'évolution technologique qui croît exponentiellement. Tout nouveau, tout beau! En l'absence de standard, ou d'acteur dominant, toute nouvelle technologie crée son appel d'air dans la communauté des informaticiens. Et ce souvent au détriment des anciennes technologies. Facebook a sa plateforme de développement, Google a le sien (OpenSocial), Microsoft a créé le sien (Silverlight) et même Adobe est de la partie (Flex). Si vous faites le pari aujourd'hui d'une de ces sociétés et qu'elle sort gagnante de la bataille, vous avez 3 bonnes années de vache grasse devant vous. Avant qu'une nouvelle technologie ne naisse et que

vous vous retrouviez sur la touche. Ou à moins d'avoir anticipé le mouvement et de vous former de nouveau (si vous trouvez le centre de formation et l'aide financière adéquate). Les technologies telles les Gsm, la mobilité, le machine to machine vont créer un appel d'air qui permettra aux jeunes entrants et à nombre d'entre nous de trouver de nouveaux débouchés.

Mais l'inconvénient est que dans notre profession, on est considéré comme inadaptables à partir de 37 ans (3).

Avec les plus de 35 ans dont nombre ont du mal à retrouver du travail, et les informaticiens âgés qu'on met à la retraite, c'est une énorme richesse que l'on met de côté. Tandis que d'autres pays valorisent leurs aînés de par la masse d'informations qu'ils ont engendrée avec l'expérience, le nôtre ne pense qu'à une chose, c'est les mettre sur la touche au nom de modèles économiques dépassés et des habitudes acquises. De plus en plus d'entreprises ont heureusement commencé à avoir recours aux jeunes retraités ou ceux en devenir, en les utilisant comme formateurs des jeunes générations. Ce n'est malheureusement pas encore entré dans les bonnes pratiques des entreprises ni dans la logique de la profession et des autorités de tutelle.

L'informaticien est souvent caricaturé comme 'quelqu'un qui attend que tout lui soit servi sur un plat'. Est-ce un tort? Je ne le sais. Une chose est néanmoins sûre, l'employabilité de chacun d'entre nous devrait devenir une préoccupation majeure dans la gestion de nos carrières. Pour ne pas être laissé sur le bord de la route quand de nouvelles technologies verront le jour. Et vous savez bien que c'est pour aujourd'hui, pas pour demain.

Et vous, craignez-vous de vous retrouver en situation de précarité ou de chômage un jour ?

Wilfrid Matanga  
Décembre 2007

#### Bibliographie :

(1) nombre des informaticiens en France : 680 000 à 700 000 pour l'Anif, dont 70 000 indépendants et précaires

(2) Chiffres 2006 communiqués par le Président du Syntec.

(3) voir la pyramide des âges, article rédigé par Laurent Ellerbach (Microsoft) et disponible pour les adhérents de l'ANIF sur [www.anif.fr](http://www.anif.fr)